



Epinay-sur-Seine, le 12 octobre 2016

Le secrétaire académique A&I-UNSA

A

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

3, Place de Fontenoy

TSA 80715

75 334 Paris cedex 07

Madame, Monsieur,

Le conseil départemental du Val-de-Marne a envoyé, sur les boites mail des chefs d'établissement des collèges du département, une liste que vous trouverez en pièce jointe.

Cette liste, relativement exhaustive, recense les adjoints gestionnaires affectés sur un nouvel EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement), à la rentrée 2016. Comme vous pouvez le constater, la liste est nominative, comporte le grade, la spécialité des missions, la situation de l'agent vis-à-vis de son logement, la taille de ce dernier et distingue les collègues nommés en collège et en lycée.

Ces informations semblent avoir été transmises par l'employeur, c'est-à-dire, l'Education Nationale, soit au niveau académique, le rectorat de Créteil.

En tant que syndicat représentant les administratifs et dans ce cas précis, ceux exerçant en collège et lycée, nous sommes choqués par la diffusion d'un tel document à tous les chefs d'établissement des collèges du Val-de-Marne. Il y a une violation des données professionnelles.

Outre cet aspect, notre interrogation porte également sur le fait de savoir pourquoi le conseil départemental du Val-de-Marne a-t-il constitué cette liste. Dans quel but ? A qui est elle destinée ? D'où proviennent les informations données ?

Nous avons écrit au conseil départemental du Val-de-Marne. En réponse, il nous a été rétorqué qu'il s'agissait d'une erreur. Rien ne nous a été dit sur les buts et les raisons d'une telle liste. Nous avons posé les mêmes questions au rectorat, qui lui, est resté muet.

En conséquence, nous souhaitons déposer une plainte auprès de votre organisme car il nous paraît évident, qu'à défaut de la constitution d'une « liste noire », il y a un usage non réglementaire de données à caractère professionnel par une autre entité que l'employeur. En outre, cette utilisation fait l'objet d'une diffusion massive (plus de 120 collèges), non officielle et bien sûr, non approuvée par les personnes y figurant, dont l'autorisation n'a pas été demandée.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes respectueuses salutations

Le secrétaire académique

Florian Sidobre

Syndicat A&I UNSA Créteil  
Florian Sidobre Lycée Jacques Feyder.  
10, rue Henri Wallon BP 100  
93 801 Epinay-sur-Seine  
tél: 01.49.71.72.14  
fax :01.49.71.72.15